

Les inégalités dans l'approvisionnement en eau potable à Abidjan

Wilfried Gautier KOUKOUNGON * et Jérôme ALOKO-N'GUESSAN*

Résumé

Cet article met en relief les inégalités liées à l'approvisionnement en eau potable dans l'agglomération abidjanaise. Dans cet espace, on observe des disparités dans la desserte en eau. L'objectif de cette étude est d'analyser ses inégalités et leurs impacts. La méthodologique de recherche s'est appuyée sur une exploitation de la littérature relative à la question de l'eau. Elle a été complétée par des observations de terrain, un questionnaire administré à des ménages et des interviews semi-structurées réalisées auprès des services de l'hydraulique urbaine.

L'étude révèle que les entités spatiales sont différemment approvisionnées en eau. Cette situation est la conséquence d'une urbanisation incontrôlée et d'un déficit d'investissement en infrastructures et équipements hydrauliques. Les disparités d'approvisionnement sont à la base de tensions sociales liées à l'eau qui s'observent dans la capitale économique.

Mots-clés : Eau potable, approvisionnement en eau, disparités, Abidjan, Côte d'Ivoire.

The disparities in the drinking water supply in Abidjan

Abstract

This article accentuates the disparities bound to the drinking water supply in the Abidjan urban area. In this space, we observe disparities in the sideboard in water. The objective of this study is to analyze its disparities and their impacts. The methodological of search leaned on an exploitation of the literature concerning the question of the water. She was completed by observations of ground, a questionnaire administered to households and semi-structured interviews realized with the services of the urban hydraulics.

The study reveals that the spatial entities are differently supplied with water. This situation is the consequence of an uncontrolled urbanization and a deficit of investment in infrastructures and hydraulic equipments. The disparities of supply are on the base of water-related social tensions which observe in the economic capital.

Keywords: drinking water, water supply, disparities, Abidjan, Ivory Coast.

* Institut de Géographie Tropicale - Université Félix Houphouët-Boigny - Abidjan - Côte d'Ivoire -
Mail : koukougnon74@yahoo.fr ; poitoucharente2@yahoo.fr

Introduction

L'approvisionnement en eau potable des milieux urbains dans les pays en développement constitue des défis pour les autorités. L'Etat ivoirien, dans l'optique de garantir un accès sécurisé à l'eau potable des populations, s'est investi dans la réalisation de projets hydrauliques. Ces efforts ont permis, au niveau de la ville d'Abidjan, de garantir la continuité du service d'eau par la maîtrise de l'offre et de la demande en eau. En 1998, 95 % des ménages de la capitale économique avaient accès à l'eau potable pour un taux national urbain de 43,5 % (RGPH, 1998). D'un contexte de stabilité au niveau de l'hydraulique urbaine, on est passé depuis 1999 à une situation de crise de l'eau potable. Celle-ci se manifeste par une intermittence du service d'eau (ZÉRAH, 1997: 5-6 ; SOGLO *et al.*, 2010: 36-42) et par la réduction des ménages (70 %) bénéficiant d'un accès à cette ressource (ONEP, 2011). La dégradation du service public d'eau engendre des disparités de desserte en eau dans l'aire métropolitaine d'Abidjan.

Quelle est l'écriture spatiale des inégalités liées à l'approvisionnement en eau à Abidjan ? L'objectif qui découle de cette interrogation est d'analyser ces inégalités liées à la desserte en eau potable et leurs impacts.

Méthodologie

Pour atteindre notre objectif, la méthodologie s'est appuyée sur une exploitation de la littérature en rapport avec la thématique. Outre cette démarche, des entretiens semi-structurés menés auprès des agents de l'Office Nationale de l'Eau Potable (ONEP) et de la Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire (SODECI) en vue de recueillir un certain nombre d'informations. A cette démarche supplémentaire, s'ajoute une enquête de terrain réalisée en 2010 sur la base qu'un questionnaire administré à 100 ménages des quartiers d'Abidjan plus affectés par les pénuries d'eau. Il s'agit notamment d'Ananeraie (Yopougon), d'Avocatier (Abobo), de la Riviera-palmeraie (Cocody), de Remblais (Koumassi) et de Gonzagueville (Port Bouet). Ces démarches sus-mentionnées ont été complétées par une observation directe des faits fut réalisée. L'analyse des données a permis d'élaborer notre travail autour de trois axes. Dans le premier, nous abordons la ségrégation spatiale de la distribution d'eau potable. Dans le second, nous analysons les facteurs à la base des disparités dans la desserte d'eau et le dernier point évoque les impacts liés à ces disparités.

Résultats

La ségrégation spatiale de la distribution d'eau potable à Abidjan

Des disparités spatiales s'observent au niveau de la continuité du service public d'eau dans l'espace abidjanais. La qualité du service d'eau est un indicateur de catégorisation des quartiers. Selon le niveau de service on distingue des quartiers en extrême difficulté, ceux en difficulté et certains privilégiés.

Les espaces en extrême difficultés d'approvisionnement en eau

Les espaces en extrême difficultés sont ceux dont le niveau du service d'eau est médiocre. Dans ces territoires, disposer de l'eau potable pour les besoins domestiques est pénible. Le trait commun de ces espaces est la récurrence des coupures d'eau, le temps limité de la disponibilité de l'eau et la baisse de la pression. La fréquence des coupures d'eau crée une situation stress hydrique dans ces quartiers. Quand même le service d'eau est disponible, il ne dure que 2 à 6 h par jour entre 2 et 4 h du matin. Si les coupures d'eau constituent une contrainte, la faiblesse de la pression handicape la disponibilité de l'eau chez les ménages. Ceux-ci mettent plus de 20 minutes pour remplir un récipient de 20 litres. Les populations habitant dans les immeubles subissent fortement les effets de cette faiblesse de la pression d'eau.

Les espaces urbains en extrême difficulté de desserte en eau sont les communes périphériques de la ville d'Abidjan. Il s'agit des communes de Yopougon, d'Abobo, de Cocody et de Port-Bouët. A celles-ci s'ajoutent les espaces périphériques de Marcory et de Koumassi.

Yopougon est une banlieue Ouest d'Abidjan abritant 1 451 272 habitants en 2008 (INS, 2013). Les espaces marqués par la pénurie se localisent dans la partie Ouest. Il s'agit des secteurs Niangon-nord (avec ses sous quartiers de Niangon extension 3^e tranche, de Jean Paul 2, d'Ananeraie, de la cité Sodefor, de Prairie, de Laurier 11 et 12), Hôpital (Gesco), Niangon-Sud (avec Niangon Adjamé, Lièvre rouge, Beago, cité verte, Académie de la mer) et Zone industrielle.

Abobo, commune la plus peuplée d'Abidjan (1 389 299 habitants en 2008) selon l'INS (2013) connaît également des difficultés d'approvisionnement en eau potable. L'inconstance de l'offre d'eau reste accentuée dans sa partie Nord, Nord-ouest et Est qui sont des zones d'extension. Il s'agit des quartiers de N'Dotré, de Derrière rail, d'Akéikoi, d'Akéikoi extension, d'Avocatier, de Colatier, de Sogefiah, de PK 18, de Bocabo, de Sagbe, de Djibi village, de Belleville et de Biabou.

La commune de Cocody, malgré son niveau de standing, enregistre des zones d'extrême difficulté de desserte en eau. Ce sont principalement les zones d'extension de cette localité. Il s'agit d'Angré, Riviéra 2, Riviéra-palmeraie.

L'île de petit Bassam subit au quotidien une dégradation de la qualité du service urbain d'eau offert. A Marcory, les zones concernées par la crise de l'eau sont Anoumambo, Remblais et Alliodan. Par contre à Koumassi, les zones touchées par cette précarité sont Kankankoura, pharmacie soleil, quartier 5, Remblais, Sogefiha, 147, Pangolin et Abri 2000. Dans la commune de Port-Bouët, les quartiers d'Adjouffou, de Gonzagueville et de Jean Folly vivent aussi cette crise de l'eau potable.

Les espaces en difficulté d'approvisionnement en eau

Les espaces en difficultés d'accès à l'eau sont ceux dont la qualité du service est moyenne. Dans ces localités, la disponibilité de l'eau se situe entre 6 et 12 h par jour. On enregistre des coupures d'eau qui ne sont pas comparables à celles vécues

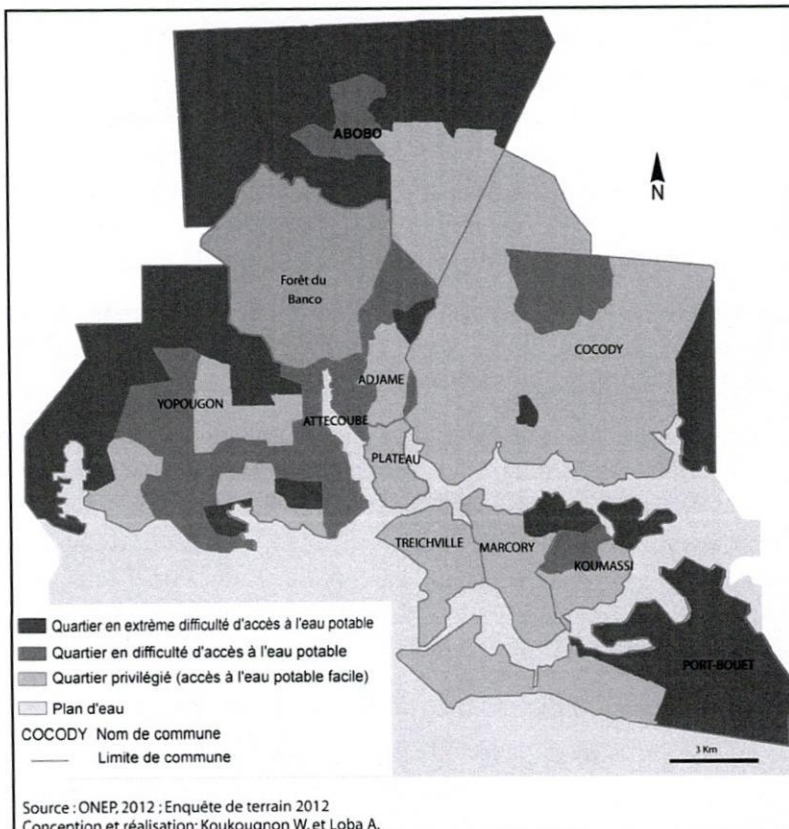
dans les quartiers en extrême difficulté. La pression de l'eau demeure faible dans ces espaces avec des débits moyens allant souvent au mauvais. Les usagers mettent entre 10 à 20 minutes pour remplir un ustensile de 20 litres. Cette qualité du service d'eau s'observe dans toute la commune d'Attécoubé, dans certaines zones d'Abobo (Anokoua Kouté, Agnissankoi, N'guessankoi, Anokoua 3), de Yopougon (Mamie Adjoua, Maroc, Port-Bouet 2, Niangon sud, Kouté, Sogefihakouté, Toit rouge) à Adjamé (Paillet), Marcory (Anoumambo), Koumassi (Remblais, Progrès), à Port Bouet (Vridi plage et Wharf).

Les espaces privilégiés dans la desserte en eau

Les quartiers privilégiés sont ceux dont le niveau service est considéré comme acceptable. Dans ces localités, les populations ne rencontrent pas de difficulté pour accéder à cette ressource. Les populations disposent de l'eau en permanence malgré quelques coupures enregistrées n'impactant la qualité du service. Ce niveau de distribution concerne le noyau urbain d'Abidjan (Plateau, Adjamé et Treichville). En dehors de ce milieu, d'autres entités spatiales bénéficient de cette qualité de la continuité du service.

La figure ci-dessous illustre les réalités précitées qui mettent en exergue la ségrégation spatiale de la distribution de l'eau potable à Abidjan.

Carte 1 : Caractéristiques de la distribution d'eau potable à Abidjan.



Au total, la discontinuité du service d'eau à Abidjan pose un problème de justice spatiale entre les communes d'autant plus que tous les usagers n'ont pas un accès équitable à l'eau potable. Cette disparité s'observe aussi à l'intérieur des communes. Quels sont les facteurs à la base des inégalités ?

Les facteurs à la base des inégalités dans la desserte d'eau

Les effets d'une urbanisation incontrôlée

La ville d'Abidjan est un espace cumulant la plupart des fonctions urbaines du pays. Elle demeure à cet égard un pôle d'attraction démographique à cause des flux migratoires en provenance de toutes les régions ivoiriennes et des autres pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

L'agglomération d'Abidjan abrite près de 20 % de la population ivoirienne et environ 42 % des citoyens. Cette population est passée de 2 877 944 habitants en 1998 à 7 760 500 habitants en 2010 (INS, 2013). Ce poids démographique de la capitale économique s'explique par les nouvelles vagues de migrants en direction de celles-ci à la sortie de la crise économique de la décennie 1990. Par ailleurs, suite à la crise socio-politique de septembre 2002, cette métropole a accueilli plus de 75 % des déplacés internes soit environ un million de personnes (Ministère de la solidarité et des victimes de guerre *et al.*, 2007 : 52). Ceux-ci, venus des régions occupées, ont accru la population résidente en plus de son croît naturel. La conséquence, c'est la densification des quartiers centraux et l'extension des fronts d'urbanisation aboutissant à l'étalement urbain. Cette poussée démographique reste significative dans les marges d'urbanisation (Abobo, Cocody, Port Bouet et Yopougon) et dans la commune de Koumassi. Elles abritent toutes près des 3/4 des habitants de la métropole, soit 71,7 % (INS, 2013).

L'évolution démographique de la ville et l'étalement spatial qui l'accompagne entraînent des modifications des modes de vie des populations. Ces modifications sont liées aux transformations architecturales et au développement d'activités socio-économiques suscitant une hausse des besoins en eau potable (tableau I).

Tableau I : Croissance de la population et volume d'eau produite à Abidjan (2000-2010).

	2000	2002	2004	2006	2008	2010
Population	2 955 365	3 034 868	3 837 755	4 853 050	6 136 945	7 760 500
Accroissement démographique global	-	1,3 %	26,4%	26,4%	26,4%	26,4 %
Eau potable produite (en millier de m³)	103548	105 727	107 669	112 776	118 319	123 412
Accroissement global de la production	-	2,1 %	2 %	4,7 %	4,9 %	4,3 %
Eau potable disponible par personne et par an (m³)	35	34,8	28,1	23,2	19,2	15,9

Source : ONEP,2012 ;INS,2013

Cependant, l'accroissement de la production demeure faible par rapport à celle de la population. Tandis que la démographie connaît un accroissement global de 26,4 % tous les deux ans, l'offre d'eau n'augmente que de moins de 5 %.

Par ailleurs, la baisse du volume d'eau potable disponible par habitant illustre mieux la pression croissante sur la ressource et la difficulté des efforts de production de la SODECI, pourtant constants, à faire face aux besoins hydrauliques de la population.

En 2000, la production moyenne journalière d'eau était de 350 millions de litres pour moins de 3 millions de personnes. Malheureusement, le volume reste identique en 2010 pour une population de plus de 7 millions d'habitants. Ainsi, la SODECI, en charge du service de distribution d'eau, fait face à une demande de 500 000 m³ au quotidien pour une capacité de production de 350 000 m³/j (ONEP, 2013). Il y a donc un déficit de 150 000 m³/j causant une inconstance de l'offre d'eau chez les usagers aux heures de pointe (6-8 h, 12-14 h et 18-20 h).

L'urbanisation incontrôlée d'Abidjan soutenue par une croissance démographique rapide a créé un déséquilibre entre l'offre et la demande en eau.

Un déficit d'investissement en infrastructures et équipements hydrauliques

La distribution de l'eau potable en Côte d'Ivoire est régit par contrat d'affermage liant l'Etat à la SODECI. Selon ce contrat, il incombe au fermier d'assurer l'exploitation du service public en produisant et distribuant de l'eau aux usagers 24 h/24 h. Par contre, l'Etat a la responsabilité de réaliser des investissements de développement, de renouvellement, d'extension des installations d'eau. Cependant, les crises socio-politiques successives de 1999 à 2011 n'ont pas permis à l'Etat de réaliser les projets en matière de renforcement et d'extension des capacités de production d'eau (ONEP, 2013). Cela a plutôt accru les besoins en investissement de la métropole estimés à environ 500 millions d'euros pour Abidjan sur les dix ans de crise où 50 millions ont été seulement investis (ONEP, 2013). Ce déficit d'investissement cumulé a dégradé la qualité des services d'eau offerts aux usagers.

Le dernier investissement hydraulique d'envergure réalisé à Abidjan date de 1984. Face à la dynamique démographique de la capitale économique, un plan directeur du secteur de l'eau avait prévu des programmes d'investissement dès 1996. Ceux-ci devaient débiter par la commune de Yopougon avec le doublement de la capacité de l'usine de Niangon 2. Malheureusement, celui-ci n'a pu être exécuté à temps à cause de l'instabilité socio-politique. En 2012, avec la sortie de la crise post-électorale, ce chantier a démarré pour une fin prévue en décembre 2013. Aussi, le renforcement de la production d'eau des quartiers d'Abidjan-Est grâce à la construction du château d'eau de la Djibi fut programmé en 1994. La construction de ce réservoir d'eau a été suspendue du fait de l'instabilité socio politique. Il a fallu attendre l'année 2006 pour les débuts de travaux du château d'eau de 5 000 m³. Ce dernier a été inauguré en mars 2012, soit six ans plus tard.

Les pénuries d'eau observées résultent en partie de la dynamique incontrôlée de l'espace urbain. Les nouveaux quartiers sont en effet dépourvus d'équipements de distribution d'eau. Aussi, même quand ceux-ci existent, ils ne sont pas dimensionnés pour approvisionner les populations habitant en dehors du noyau urbain. Ainsi,

certains premiers habitants des marges d'urbanisation installent des tuyaux de faible diamètre afin de satisfaire leurs besoins en eau. Les usagers qui venaient après ces premiers se connectaient sur ces mêmes canalisations au point où celles-ci s'avèrent aujourd'hui inadaptées. Ce phénomène s'observe à la cité BCEAO de Angré, à Belleville de Abobo où les usagers se plaignent de la baisse de la pression d'eau. En outre, des réseaux clandestins de distribution d'eau greffés sur le réseau d'eau public se développent. Cette pratique croît à la périphérie des communes comme d'Abobo, de Yopougon, de Koumassi et de Port Bouet.

En somme, le retard d'investissements hydrauliques lié à l'instabilité socio-politique n'a pas permis d'accroître les capacités de production afin de satisfaire une demande en eau croissante.

Des champs de captage vulnérables aux pressions anthropiques

L'eau potable alimentant la ville d'Abidjan provient de forages de profondeur moyenne de 100 m réalisés sur le terminal continental communément appelé nappe d'Abidjan. Cette dernière est exploitée par 83 forages, répartis sur 9 champs captant aux débits journaliers d'exploitation individuelle variant de 150 à 250 m³ (ONEP, 2013).

La demande croissante en eau potable crée des pressions sur les réserves d'eau de la nappe d'Abidjan estimées à 12 500 millions m³. Par ailleurs, l'urbanisation des champs de captage réduit les capacités de recharge de la nappe et constitue des défis pour l'approvisionnement durable en eau potable (Saint VIL, 1983: 474). La capacité maximale d'exploitation de la nappe d'Abidjan se situait autour de 430 000 m³/j au lendemain des deux premières décennies de l'indépendance (ADOU, 1972 cité par Saint Vil, 1983: 474). Cette situation préfigurait déjà la nécessité de recourir à d'autres ressources en eau à partir de la décennie 1990 afin de mieux suivre la croissance démographique. Malheureusement, la nappe d'Abidjan demeure toujours l'unique source de production d'eau potable à cause de ses caractéristiques physico-chimiques et hydrodynamiques prisées. Plus grave, une étude relative à la gestion de la nappe d'Abidjan indique que la capacité maximale journalière d'exploitation de celle-ci est de 380 000 m³ (BONI :23). Au regard de la production journalière actuelle (350 000 m³), la capacité d'exploitation de ladite nappe a atteint un seuil critique (89,7 %). D'où, le recours à des sources alternatives comme la nappe phréatique de Bonoua. Il s'en déduit alors une mobilité du champ captant au fur et à mesure que la dynamique spatio-démographique d'Abidjan s'intensifie.

Au-delà de sa surexploitation, les champs de captage d'Abidjan restent vulnérables aux agressions humaines. Celles-ci mettent en péril leurs capacités de réalimentation faute de périmètres de protection. Le code de l'eau de 1998 en son article 47 interdit toute activité de nature polluante au niveau des points de prélèvement d'eaux destinées à la consommation humaine dans un rayon de 3 kilomètres à la ronde. Cependant, faute de décret d'application, une urbanisation incontrôlée des champs s'observe¹.

¹ Du fait de l'urbanisation incontrôlée et du déclassement de 400 ha de la forêt d'Anguededou, les eaux de pluie ne peuvent plus s'infiltrer pour recharger la nappe d'Abidjan. Or, cette forêt classée située entre la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan et l'autoroute du Nord abrite une grande partie de la nappe phréatique. Cela a d'ailleurs contraint la SODECI à abandonner 4 forages devenus inopérant sur 13.

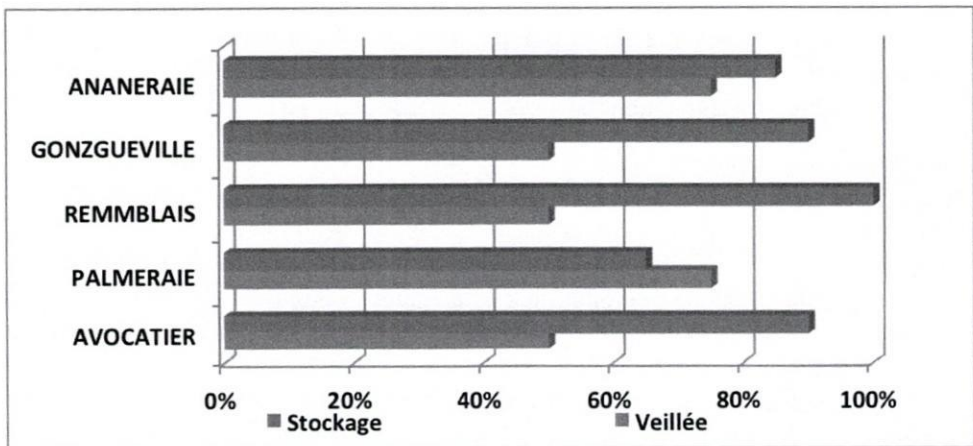
Au total, les inégalités d’approvisionnement en eau sont liées à des facteurs d’ordre structurel.

Les impacts des disparités de l’approvisionnement en eau

Le développement de pratiques alternatives

La dégradation de la qualité du service public d’eau conduit les ménages à développer des pratiques alternatives. Il s’agit du stockage d’eau et des attentes nocturnes, de l’installation de supprimeur dans les habitations et la ruée vers les points d’approvisionnement en eau.

L’attente nocturne et le stockage de l’eau sont des pratiques adoptées par les usagers des quartiers en extrême difficulté comme en difficulté d’approvisionnement en eau (figure 2).



Graphique 1 : Distribution des pratiques de stockage et de veillée des usagers d’eau potable.

Source : Nos enquêtes, 2012

Ces pratiques conduisent les usagers à modifier leur emploi du temps. En effet, les populations sont contraintes à se priver de sommeil les nuits dans l’attente du retour du service de l’eau afin de faire des réserves d’eau.

Le dispositif de stockage se décline en bouteilles, en bidons, en seaux, en cuvettes et en fûts. La tâche est dévolue à la femme du ménage qui a la responsabilité de l’approvisionnement en eau potable. Cette dernière se fait assistée par les enfants du ménage. Cette pratique contraint les usagers à faire face à des dépenses supplémentaires inattendues avec l’achat des matériaux de stockage. En outre, elle entraîne une réduction du temps de sommeil, un problème de ponctualité au travail, des cas de fatigues aboutissant aux maladies.

L’installation de supprimeur d’eau est une pratique adoptée par les résidents des immeubles.

Pour réduire, les efforts fournis dans l'approvisionnement en eau et de disposer de cette ressource, certains usagers installent des supprimeurs afin d'accroître la pression de l'eau. Son prix d'achat oscille entre 75 000 et 200 000 F CFA. Le fonctionnement de cet appareil a une incidence sur la consommation de l'électricité. Malgré cette pratique, la disponibilité de l'eau reste difficile. Cette situation suscite la colère des usagers du fait de l'augmentation des charges liées aux factures d'électricité et d'eau et à la persistance de la précarité hydrique.

La précarité hydrique impose une ruée des ménages vers des sites où l'eau est disponible dans les robinets. Il s'agit des domiciles privés, des toilettes publiques, des sites de lavage autos, des puits traditionnels et des points de revente d'eau. Près des 3/4 des usagers interrogés (71,7 %) affirment s'adonner à cette pratique. Ces usagers parcourent de longues distances pour pouvoir disposer de l'eau (tableau II).

Tableau II : Distribution des usagers selon leur mobilité pour l'eau

	Moins de 200 m	200 à 500 m	500 à 1 km	Plus de 1 km
Ananeraie	0 %	0 %	16,7 %	83,3 %
Avocatier	10 %	10 %	40 %	40 %
Palmeraie	0 %	0 %	22,3 %	67,7
Remblais	0 %	33,3 %	50 %	16,7 %
Gonzagueville	33,3 %	0 %	66,7 %	0 %
Total	7,1 %	10,7 %	39,3 %	42,9 %

Source : Nos enquêtes de terrain, 2012

On note que 92,7 % des usagers qui font la collecte d'eau parcourent plus de 200 m afin de s'en procurer. En comparaison à la norme OMS de la distance entre le point d'eau et l'habitation qui est de 200 m, il s'en déduit que l'accessibilité des ménages aux points d'approvisionnement de substitution est difficile. Cette distance reste surtout importante à Ananeraie dans la commune de Yopougon et à la Palmeraie à Cocody. En revanche, plus du 1/3 des usagers de Gonzagueville (33,3 %) ont les points de collecte d'eau située à moins de 200 m de leur logement. Ce sont pour la plupart des puits traditionnels.

Les moyens de transport et de stockage de l'eau peuvent constitués des sources de risque sanitaire. 21,6 % des ménages enquêtés affirment avoir connu des cas de diarrhée, dysenterie surtout au niveau de leurs enfants de moins de cinq ans.

Toute la famille participe à la collecte de l'eau (photo 1). Lorsque la collecte est faite très tôt le matin (avant 5 h) ou tard dans la nuit, des risques d'agression ou de viol sont possibles.

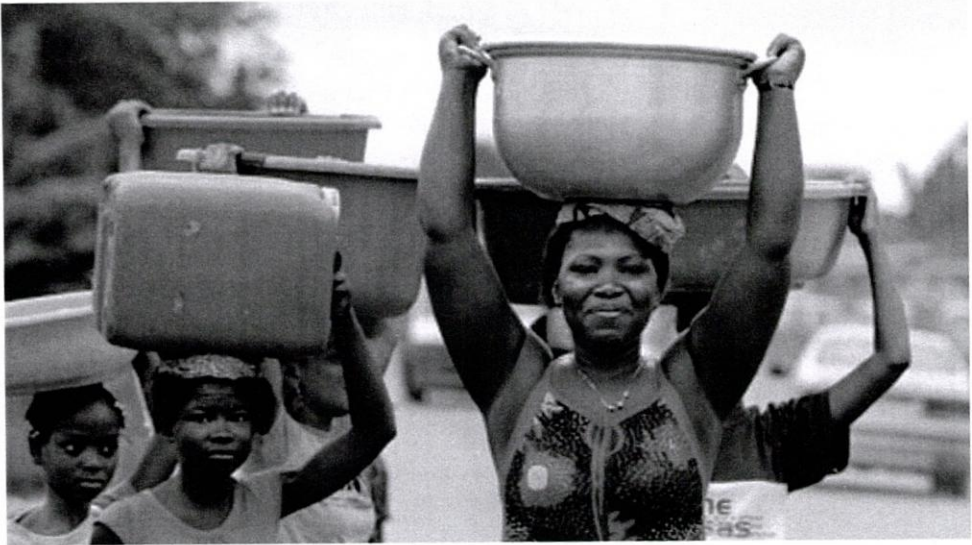


Photo 1 : Exemple de femmes et filles transportant de l'eau.

Source : Anonyme, 2013

Par ailleurs, ces stratégies compensatoires ont des coûts. Les ménages déboursent mensuellement en moyenne 5 965 F CFA, soit 17 895 F CFA par trimestre afin de remédier à l'intermittence de la distribution d'eau. Cela représente 2,6 fois plus que leur facture de consommation trimestrielle d'eau du réseau estimé à 6 760 F CFA.

Des tensions sociales

Les disparités d'approvisionnement en eau ont pour corollaire des tensions sociales que l'on observe dans certains quartiers de la ville d'Abidjan. Ces conflits se résument aux rapports conflictuels usagers-SODECI, aux émeutes localisées et aux bagarres aux sites d'approvisionnement en eau.

Des rapports conflictuels existent entre les usagers et la SODECI. Ces conflits découlent de l'irrégularité du service public d'eau offert en inadéquation avec les factures d'eau distribuées. Les usagers acceptent mal l'idée de s'acquitter des frais de consommation d'eau pour des prestations dont ils ne bénéficient suffisamment. La conséquence de cet état de fait est l'agression des agents en charge de la distribution des factures d'eau. Ce mécontentement aboutit parfois à des manifestations de protestation devant les agences de la SODECI.

Les pénuries d'eau ont favorisées aussi des remous sociaux dans les communes de Yopougon, d'Abobo et Port Bouet. Ce sont des communes en extrême difficulté d'accès à l'eau. Ces mouvements conduits par les femmes accompagnées des enfants s'illustrent différemment. A cet effet, l'agence SODECI de Yopougon fut vandalisée en 2006 par une foule en colère. En 2007, le trafic sur l'autoroute du Nord a été fortement perturbé par des femmes du quartier GESCO en signe de protestation contre l'inconstance de l'offre d'eau potable. En février 2008, les ménagères d'Abobo avaient érigé des barrages sur les principales voies de leur quartier

Conclusion

Cette étude sur l'approvisionnement en eau potable dans la métropole abidjanaise a permis d'examiner les inégalités liées à la desserte en eau et leurs impacts. Disposer d'un robinet suppose un accès à l'eau en quantité comme en permanence pour les besoins domestiques. Cependant, l'intermittence de la continuité du service public d'eau se caractérise par une discontinuité de la desserte, des coupures imprévues, une pression d'eau faible et variable (ZERAH, 1997:5-6 ; SOGLO *et al.*, 2010: 36-42). Cette qualité du service d'eau se traduit par une ségrégation spatiale aussi bien entre les communes qu'à l'intérieur de celles-ci. L'agglomération ivoirienne se morcelle alors en quartiers en extrêmes difficultés, en quartiers en difficultés et en quartiers privilégiés en alimentation en eau. Les espaces urbains de la périphérie sont les territoires extrêmement affectés par les difficultés d'approvisionnement en eau. Et cela pose le problème de l'accès équitable à l'eau potable.

Les inégalités de l'approvisionnement en eau découlent de facteurs d'ordre structurel liés à une dynamique urbaine peu assistée en investissements hydrauliques ces deux dernières décennies. En réaction à l'intermittence de la distribution, les usagers développent des stratégies compensatoires contraignantes eau aboutissant à des tensions sociales. Ces dernières se manifestent par des actes de vandalisme, de protestations et de bagarres circonscrites aux espaces en crise de l'eau. Ces tensions liées aux inégalités de la desserte en eau segmentent la ville d'Abidjan en espaces urbains variablement marqués par des actes conflictuels.

Références bibliographiques

- ADOU A., 1972.** *Étude hydrobiologique du Continental Terminal de la région d'Abidjan.* Rapport SODEMI n° 288, 43 p.
- BARON C., 2006.** Mutations institutionnelles et recompositions des territoires urbains en Afrique : une analyse à travers la problématique de l'accès à l'eau, Développement durable et territoires [En ligne], Dossier 6 I, consulté le 04 juillet 2014. URL : <http://developpementdurable.revues.org/2940> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.2940
- CHIKHR F., 2001.** *Alger : des inégalités dans l'accès à l'eau,* Tiers-Monde., n° 166 : 305-315.
- DARMAME K., POTTER B., 2007.** *Gestion de la rareté de l'eau à Amman : rationnement de l'offre et pratiques des usagers,* Espaces et sociétés, n° 139 : 71-89.
- ETTIEN BONI F., 2010.** *Étude de faisabilité de la lagune Aghien pour l'alimentation en eau potable du district d'Abidjan,* Mémoire spécialisé de génie sanitaire et assainissement, 2iE, 70 p.
- JAGLIN S., 2005.** *Services d'eau en Afrique Subsaharienne ; la fragmentation urbaine en question,* Paris, CNRS, 244 p.
- KASSI I., 2007.** *Régulation des transports populaires et recomposition du territoire urbain d'Abidjan,* Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 311 p.
- KOUASSI S. et al., 2009.** *Stratégies d'accès à l'eau des populations d'Edéa et facteurs de risque associé,* Colloque international l'interface environnement-santé dans la ville africaine à l'aube du 21ème siècle : enjeux et perspective », Yaoundé, 20 p.
- MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES,** Programme d'Urgence d'Infrastructures Urbaines, 2011. *Étude stratégique pour la gestion des déchets solides dans le District d'Abidjan,* 176 p.
- MINISTERE DE LA SOLIDARITE ET DES VICTIMES DE GUERRE,** Fonds des Nations Unies pour la Population, Ecole Nationale Supérieure de Statistique, 2007.
- Enquête PDI-FAC 2005** « Conditions de vie des personnes déplacées et des familles d'accueil en zone gouvernementale : résultats de l'enquête », Abidjan, 184 p.
- N'GWE E. et SALL M., 1998.** *Les différences spatiales de l'accès à l'eau potable dans une ville subsaharienne : Yaoundé (Cameroun),* Ville du sud et environnement, Chateaufort de Grasse, Bergier : 39-58
- SAINT VIL J., 1983.** *Alimentation en eau d'Abidjan,* mémoire et documents, Abidjan, IGT, 48 p.
- SATTERTHWAITE D., 1995.** Les quatre « révolutions environnementales » des villes, Le Courrier Afrique Caraïbes et Pacifiques-Union Européenne, n°149 : 60-63
- SOGLO Y., ALINSATO A. et GBINLO E., 2010.** *Approvisionnement en eau potable au Bénin : problèmes et perspectives,* Cotonou, Conseil d'Analyse Economique, 68 p.
- ZERAH M. H., 1997.** *Inconstance de la distribution d'eau dans les villes du tiers monde : le cas de Delhi,* Flux, n° 30 : 5-15.